



RÉGION ACADÉMIQUE
GRAND EST

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



DOSSIER DE PRESSE

Vendredi 23 novembre 2018

Présentation du Plan Musique de l'académie de Strasbourg Les pratiques musicales au cœur de l'École de la confiance



CONTACTS PRESSE

Cabinet de la rectrice

Cellule communication

T 03 88 23 38 48

ce.communication@ac-strasbourg.fr

**POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE**

Sommaire

Les pratiques musicales au cœur de l'École de la confiance Présentation du plan musique de l'académie de Strasbourg	3
Le plan musique de l'académie de Strasbourg : un plan innovant doté d'objectifs ambitieux	4
Collège de l'Eichel (Diemeringen) : un projet musical fort au sein d'un collège rural	6
À propos de la pratique musicale dans l'académie de Strasbourg	6
Quelques chiffres	7

Les pratiques musicales au cœur de l'École de la confiance

Présentation du plan musique de l'académie de Strasbourg

Vendredi 23 novembre, à 10h, le plan musique de l'académie de Strasbourg sera présenté au collège de l'Eichel (6 rue du collège - Diemeringen) par Sophie Béjean, rectrice de l'académie de Strasbourg, en présence de Patrick Hetzel, député du Bas-Rhin et Myriane Nehlig, principale du collège de l'Eichel.

Pour permettre à 100% des élèves d'accéder à une éducation artistique et culturelle de qualité, les ministères de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et de la Culture ont déterminé 4 axes d'actions prioritaires parmi lesquels le développement des pratiques musicales collectives. L'objectif : démocratiser l'accès à la culture et la pratique artistique pour permettre aux élèves d'acquérir les connaissances et repères culturels indispensables au développement de leur créativité et de leur confiance en eux.

C'est dans ce cadre que l'académie de Strasbourg a élaboré un plan académique Musique innovant avec des objectifs ambitieux pour conforter plus encore la place de la musique dans les écoles et établissements scolaires de l'académie. Ce plan permettra de :

- développer la pratique musicale pour tous les élèves par l'enseignement de la musique et des chorales ;
- former les enseignants au chant choral afin qu'ils puissent animer une chorale au sein de leur établissement ;
- proposer un enseignement renforcé en musique aux collégiens volontaires et motivés grâce aux classes à horaires aménagés musique (CHAM).

Le plan musique de l'académie de Strasbourg : un plan innovant doté d'objectifs ambitieux

Dans le cadre de la priorité nationale accordée au renforcement de la place de la musique et des pratiques musicales dans les écoles et établissements scolaires, l'académie de Strasbourg a élaboré un plan académique Musique innovant s'appuyant sur 6 objectifs ambitieux :

- **Installer une chorale dans 100% des collèges et 75% des écoles de l'académie et favoriser les rencontres chorales ;**

Dans les établissements de l'académie de Strasbourg, en moyenne 72 heures sont consacrées au chant choral. Ce dernier placé au cœur d'un projet éducatif et artistique enrichit le projet d'établissement ou d'école.

96% des collèges publics de l'académie de Strasbourg ont des chorales (soit 144 chorales) et 44% des écoles.

- **Développer des dispositifs de pratique musicale renforcée (Classe à horaires aménagés Musique (Cham) , Dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale (Demos), ...) et en faire un levier d'attractivité en éducation prioritaire et en milieu rural.**

Dans l'académie de Strasbourg, le dispositif Demos est développé en partenariat avec la Philharmonie de Paris. L'académie de Strasbourg a fait le choix d'être partenaire à part entière en permettant que les séances se déroulent à 50% sur le temps scolaire.

- Avec la ville de Mulhouse et l'Éducation nationale un orchestre impliquant 121 enfants de CE2 répartis dans 7 écoles mulhousiennes dont 6 sont en réseau d'éducation prioritaire (Koechlin, Stintzi, Haut-Poirier (hors REP), Thérèse, Drouot, Matisse, Wagner),
- Avec la ville de Strasbourg, un orchestre de jeunes Demos impliquant 120 enfants scolarisés en classe de CE1 dans l'une des 8 écoles primaires participent au projet Demos de Strasbourg (École élémentaire de la Meinau (REP+), école élémentaire Jean-Baptiste Schwilgué (REP), école élémentaire Léonard-de-Vinci (REP+), école élémentaire Marguerite-Perey (REP), école élémentaire Ampère (QPV), école élémentaire Albert-Le-Grand.

Les classes à horaires aménagés Musique (Cham) sont proposées de l'école au collège et accueillent aussi bien des élèves ayant déjà étudié la musique que des débutants motivés. Dans le cadre des horaires et programmes scolaires, ils reçoivent une éducation musicale renforcée. Par ailleurs, leur emploi du temps est concentré sur 4 journées afin de permettre une pratique musicale au conservatoire le mercredi matin.

L'académie de Strasbourg compte 12 classes Cham (8 en École et 4 en Collège) :

En école

- 4 classes Cham dans le Bas-Rhin : École Saint-Jean (Strasbourg), école du Neufeld (Strasbourg), école Gustave-Doré (Strasbourg), école de la Canardière (Strasbourg)
- 4 classes Cham dans le Haut-Rhin : École d'application Jean-Jacques-Rousseau (Colmar), Groupe scolaire Brossolette (Mulhouse), Groupe scolaire La Fontaine (Mulhouse), école élémentaire Cour-de-Lorraine (Mulhouse).

En collège

- 3 classes Cham dans le Bas-Rhin : collège de l'Eichel (Diemeringen), Collège Lezay-Marnésia (Strasbourg), Collège Louis-Pasteur (Strasbourg)
 - 1 classe Cham dans le Haut-Rhin : collège Victor-Hugo (Colmar)
- **Valoriser les pratiques collectives de la musique à l'École** autour de 3 temps forts : la Rentrée en musique, le festival École en chœur et la Fête de la musique ;
En 2017, 437 restitutions ou spectacles scolaires des élèves des établissements du 2^d degré ont eu lieu.
 - **Encourager les projets musicaux co-construits** avec les partenaires artistiques du territoire ;
43 projets d'éducation artistique et culturelle dans le domaine musical ont été soutenus par le Groupement d'intérêt public action culturelle en milieu scolaire d'Alsace (Gip-Acmisa) en 2017.
 - **Former les enseignants des 1^{er} et 2^d degrés pour faire vivre les chorales scolaires, en formation initiale et continue ;**
Ce plan de formation sur 2 ans a pour objectif de former des enseignants référents pour permettre le maillage du territoire. Fin 2020, ce sont 140 enseignants qui seront formés au chant choral et à la direction de chorales en établissements scolaires.
 - **Sensibiliser les enseignants aux neurosciences, notamment lors d'une journée « innovation et musique » ;**
En 2017, une conférence sur le « cerveau musicien » et l'impact des neurosciences sur les apprentissages a été organisée pour les enseignants des 1^{er} et 2^d degrés.
 - **Créer un outil de géolocalisation** qui recense, informe et valorise les projets musicaux avec ou sans partenaire ;

Le Plan académique Musique de l'académie de Strasbourg est issu d'un état des lieux et d'une réflexion d'un an menée par un comité de pilotage présidé par Christine Masse-Guépratte, inspectrice d'éducation musicale et composé des directeurs académique des services de l'Éducation nationale (DASEN), la délégation académique à l'action culturelle (DAAC) et l'ensemble des partenaires de l'École dans le domaine des pratiques musicales.

Collège de l'Eichel (Diemeringen) : un projet musical fort au sein d'un collège rural

Le collège de l'Eichel a initié depuis la rentrée 2014 un projet musical fort s'inscrivant dans son projet d'établissement. Objectif : **permettre à tous les élèves qui le souhaitent d'accéder à un parcours musical original dans un environnement rural éloigné des centres urbains et culturels traditionnels.**

Ce projet musical s'articule autour :

- **d'une classe orchestre** de 17 élèves **en inter degré** avec le regroupement pédagogique intercommunal de Lorentzen ;
- **2 classes orchestres** de 20 élèves de 6^e et 17 élèves de 5^e ;
- **un parcours d'excellence Cham (classes à horaires aménagés Musique)** depuis la rentrée 2017 composé de 8 élèves de 4^e et 3^e issus des classes-orchestres. En dehors du temps scolaire, les élèves participent à des concerts et des spectacles pour développer leur culture musicale, créer des spectacles et animations de festivités locales et échanger avec d'autres établissements notamment en chant choral.

La création de cette classe Cham a été rendue possible grâce à un partenariat original entre le collège et le conservatoire municipal de Sarreguemines (Moselle), et à l'engagement et au financement de la Communauté de communes d'Alsace Bossue pour les cours donnés au Conservatoire municipal de Sarreguemines, et au Conseil départemental du Bas-Rhin financeur des déplacements des élèves en mini-bus jusqu'à Sarreguemines.

À propos de la pratique musicale dans l'académie de Strasbourg

Dans l'académie de Strasbourg tous les élèves effectuent au cours de leur scolarité un parcours musical dans lequel la musique est enseignée de façon obligatoire aux élèves de la maternelle à la 3^e, et facultative aux lycéens.

Les élèves ayant une d'appétence plus grande pour la musique ont la possibilité d'approfondir et de prolonger leur parcours musical au travers :

- **Du plan choral.** Initié par le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et du ministère de la Culture, ce plan a pour objectif de renforcer les chorales de l'école au collège en :
 - Établissant un enseignement facultatif de 2h de chant choral valorisé au diplôme national du brevet ;
 - favorisant la formation des enseignants et en leur mettant à disposition des ressources et un répertoire ;
 - développant de nouvelles ressources (nouvelle édition du festival École en chœur, application gratuite de Radio France pour s'exercer au chant, création de

chœurs de l'éducation nationale, vademecum La chorale à l'école, au collège et au lycée).

- **La pratique orchestrale.** Dans le cadre du plan interministériel, *Tous musiciens d'orchestre* annoncé le 23 mai 2018, des initiatives telles que le Dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale (Démos) et Orchestre à l'école sont soutenues pour permettre à davantage d'élèves, prioritairement issus des zones rurales et des quartiers politique de la ville de rejoindre un orchestre d'école.
- **De temps forts musicaux tout au long de l'année scolaire** tels que la *Rentrée en musique* dans les établissements du 2^d degré (Ouverture de l'année scolaire et accueil des nouveaux élèves en musique), le festival *Printemps d'école en chœur* ou encore la *Fête de la musique à l'école*.
- +
- **Les classes à horaires aménagés Musique (Cham).**

Quelques chiffres clés (2017/2018)

Les chorales dans l'académie de Strasbourg

- 171 chorales dans les établissements publics et privés dans le 2^d degré (144 en collèges publics, soit 96% des collèges publics) et 17 en collèges privés (soit 80%), et 10 en lycée)
- 44,6% des 1 423 écoles du 1^{er} degré ont une chorale

Les élèves choristes

- 6 028 élèves chantent au sein d'une chorale dans les collèges publics et privés du 2^d degré
- 40 288 élèves chantent au sein d'une
- chorale dans les écoles publiques et privées du 1^{er} degré

200 professeurs des écoles engagés dans un parcours de formation en 2017/2018

Classes à horaires aménagés musique

- 8 écoles (4 dans le Bas-Rhin, 4 dans le Haut-Rhin)
- 4 collèges (3 dans le Bas-Rhin, 1 dans le Haut-Rhin)